

Conseil Communautaire

Compte-rendu de la séance du 17.12.2020 à Novéant-sur-Moselle

Membres du Conseil : 71

Présents : 52

Pouvoirs : 4

Votants : 56

Excusé non représenté : 2 - Excusé représenté : 0 - Absents : 13 - Nombre de communes représentées : 39

Liste des présents en annexe

1- Vie Institutionnelle de la CCM&M

- **Désignation d'un secrétaire de séance et validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020**

Frédéric LEVEE est désigné secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité

2- Attractivité économique et touristique

- **Projet régional de création d'une Société Publique Locale autour du Lac de Madine et la base de Chambley – Présentation par Philippe MANGIN, Président du syndicat mixte de Madine et Vice-président du Conseil Régional**

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération validant le principe d'une adhésion de la CCM&M à la SPL Chambley - Madine à hauteur de 3% du capital, pour un montant de 15 000 € La délibération est adoptée à l'unanimité avec 1 abstention

- **Maintien de l'offre de soins - Présentation de l'enquête télémédecine**

Il est précisé que les élus intéressés doivent se faire connaître auprès de Madame Laure STEYER en précisant leurs coordonnées.

1- Vie Institutionnelle de la CCM&M

- **Délégations du Conseil Communautaire au Bureau Permanent et au Président :**

Information

2- Attractivité économique et touristique

- **Partenariats avec les agences d'attractivité économique et touristique**

Avis favorable du Bureau Permanent

La délibération est adoptée à l'unanimité avec 1 abstention :

- Acceptant le renouvellement partenariat Inspire Metz pour 2021-2023
- Acceptant un partenariat avec Moselle Attractivité à compter de 2021
- Autorisant le Président à mener les échanges techniques avec ces deux structures pour préciser les termes du partenariat, dans la limite des estimatifs financiers présentés
- Autorisant le Président à signer les conventions de partenariat

- **Plan de soutien à l'économie locale dans le cadre de la crise sanitaire**

La délibération sur le report des dates pour l'opération des bons d'achat locaux est adoptée à l'unanimité

- **Motion demandant à la SNCF de suspendre l'installation de casier « AMAZON » dans les gares et négociation pour y installer des casiers destinés à la livraison de biens issus de notre plateforme locale**

La motion est adoptée à l'unanimité avec 9 abstentions

- **Réductions de redevance ordures ménagères et de loyers pour les entreprises qui subissent une fermeture administrative, sur présentation de justificatifs**

La délibération est adoptée à l'unanimité

- **Zone d'Activités Economiques et bâtiments relais communautaires**

La délibération est adoptée à l'unanimité

- Autorisant l'acquisition du mobilier précisé dans le PV d'huissier du 04/05/2020 auprès du mandataire liquidateur

- Modifiant le budget activité Economique (modification d'affectation de lignes de trésorerie, à budget constant)
- Autorisant la revente de ce mobilier, au prix d'achat, à un futur occupant locataire de l'Hôtel Restaurant
- Autorisant le Président à recourir à un notaire et de signer tous les documents nécessaires à ces décisions
- Autorisant le Président à mettre en œuvre toute action permettant de retrouver une entreprise locataire et d'engager les dépenses afférentes

➤ **Vente d'une parcelle à une entreprise sur la ZAE « Les Vignes » à Thiaucourt-Regniéville**

La délibération est adoptée à l'unanimité avec deux abstentions :

- Autoriser la vente parcelle F604 ZAE Les Vignes à la SARL Garage Marc : 10€HT/m², sous réserve de l'avis des domaines
- Autoriser la révision du prix de vente de l'ensemble des terrains de la ZAE les Vignes à 10€HT/m²
- Autoriser le Président à signer l'acte de vente auprès du notaire retenu par l'acquéreur
- Autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

3- Vie institutionnelle

➤ **Mise en œuvre de la nouvelle Charte de Gouvernance modifiée : composition des commissions et des comités consultatifs**

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ **Modification du périmètre du Syndicat Intercommunal de l'Esch au Mad**

La délibération est adoptée avec 2 contres et 18 abstentions pour aller dans le sens du résultat de la majorité des communes et le maintien du syndicat dans son état actuel

➤ **Contractualisation avec le Conseil Départemental de Moselle – Ambition Moselle**

La délibération autorisant le Président à finaliser les négociations et à signer le contrat Ambition Moselle avec le CD57 est adoptée à l'unanimité

20h52 : départ Philippe VARINER et Dominique KNOBLOCH

4- Développement des mobilités

➤ **Présentation du plan de développement des mobilités douces**

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération approuvant le plan de développement des mobilités douces et autorisant le Président à le mettre en œuvre est adoptée à l'unanimité

➤ **Projet d'amélioration de la traversée de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle**

	DEPENSES HT		RECETTES
Maîtrise d'oeuvre	497 000 €	Etat - AP continuités cyclables 40%	1 692 800 € (notifié)
Travaux	3 670 000 €	Etat - DSIL / CPER / région 20%	846 400 €
Frais divers	65 000 €	CD57 20%	846 400 €
		Autofinancement CCM&M 20%	846 400 €
TOTAL Dépenses	4 232 000 €	TOTAL Recettes	4 232 000 €

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération est adoptée à l'unanimité

- Approuvant le projet de passerelle et sa mise en œuvre ;
- Autorisant le Président à solliciter les financements ;
- Autorisant le Président à signer la convention de maîtrise d'œuvre avec le CD57

➤ **Projet de règlement d'aide à l'achat de vélo électrique et plan de financement prévisionnel**

	Dépenses		Recettes
100 dossiers d'aide	30 000 €	FCITE (CEE TEPCV PNRL)	15 000 €
		Autofinancement CCM&M	15 000 €
Total dépenses	30 000 €	Total recettes	30 000 €

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération est adoptée à l'unanimité

5- Développement Durable – Gestion des déchets / Redevance Incitative 2021

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
Accès <u>déchèteries</u>	568 000 €	89 000 €
Collecte (avec fournitures) et traitement des déchets recyclables	520 000 €	353 000 €
Collecte et traitement des ordures ménagères	670 000 €	
Frais de sensibilisation et prévention	48 500 €	21 700 €
Frais de gestion technique et brigade verte	72 272 €	
Frais de gestion administrative	53 000 €	
<u>Etude</u> d'optimisation du service (biodéchets)	30 000 €	21 000 €
Opérations financières et provisions	221 216 €	465 952 €
REOM Incitative		1 400 000 €
TOTAL	2 182 988 €	2 350 652 €

Investissement	DEPENSES	RECETTES
Travaux sécurisation des <u>déchèteries</u>	91 000 €	22 050 €
<u>Equipements</u> (bacs OM, tri, PAV verre)	65 000 €	15 669 €
Opérations financières et provisions	134 610 €	252 891 €
TOTAL	290 610 €	290 610 €

Avis favorable du Bureau Permanent

La délibération adoptant la tarification 2021 est adoptée à l'unanimité

6- Urbanisme

➤ Approbation de la Modification simplifiée du PLU d'Arnaville

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ Approbation du Règlement Local de Publicité de Jouy-aux-Arches

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ Présentation des membres de la Fabrique (COPIL) du PLUi pour avis

La délibération est adoptée à l'unanimité

7- Ingénierie communautaire

Grade	Ancienne durée de travail	Nouvelle durée de travail	Exposé sur les motifs de la modification	Impact financier mensuel (brut chargé)
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	22h	32h	Augmentation des missions au sein du service administratif mutualisé	+661,69€
Adjoint technique territorial	14 H 30	17 H 30	Augmentation des missions au niveau de l'entretien des locaux	+191,81€
Adjoint technique territorial	12h	14h30	Augmentation des missions au sein de la déchèterie de Charey	+163,48€
Adjoint territorial d'animation	27h	24h	Demande de l'agent	-130,69€
Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	30h	26h	Demande de l'agent	-312,96€
Adjoint territorial d'animation	24h	26h	Augmentation des missions au sein du service périscolaire	+113,14€

Avis favorable du Comité Technique

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Création d'un poste permanent sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs pour de pôle services à la population
- Création d'un poste permanent sur le cadre d'emploi des adjoints techniques à temps complet pour les services techniques intercommunaux dans le cadre du transfert de l'agent de Prény
- Validant les modifications de postes proposées

8- Questions diverses

➤ Gestion de la CCM&M – changement de lieu

Prochain Conseil Communautaire le jeudi 21 janvier 2021 à 18h30 Onville (Salle Odonis Villa).

La délibération est adoptée à l'unanimité

21h30 : l'ordre du jour est levé



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by several vertical strokes.

Gilles SOULIER
Président de la CCM&M

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'F' and 'L' with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric LEVEE
Secrétaire de séance